

Nous vous accompagnons dans votre projet

## ACCES AUX PERSONNES AYANT UN HANDICAP

L'établissement possède un accessibilité aux personnes ayant un handicap.

Porte – Bureau – WC



## PRISE EN CHARGE PAR UN REFERENT HANDICAP

Un référent à été désigné afin de pouvoir accueillir et accompagner au mieux dans les démarches.

L'établissement privilégie la prise de rendez-vous afin que le référent soit présent dans les lieux.

Il apportera une intention particulière afin d'évaluer le niveau d'handicap admissible avec les moyens misent en place par l'établissement.

Sinon le référent vous accompagnement vers un établissement spécialisé.

## ORIENTATION VERS UN ETABLISSEMENT SPECIALISE

L'établissement s'engage à vous mettre en relation avec un établissement spécialisé afin d'avoir un accompagnement adéquat à votre projet.

## COORDONNEE D'ETABLISSEMENT SPECIALISE

L'établissement met à toute personne en faisant la demande une liste des établissements spécialisés pouvant accueillir une personne ayant un handicap.



[www.manu-ecoledeconduite.fr](http://www.manu-ecoledeconduite.fr)

REFERANT

Mr COSTA NOBRE MANUEL :

05.49.21.14.52



SARL Ecole de conduite Manu Mr COSTA NOBRE Manuel, gérant et responsable pédagogique

CHATELLERAULT 86100  
Agrément : E0908606050

28 rue Aimé Raseteau  
Siret : 50887381700011

JAUNAY-MARIGNY 86130  
Agrément : E1408600180

16 Avenue Gérard Girault  
Siret : 50887381700037

Pleumartin 86450  
Agrément : E1708600050

4 rue Descartes  
Siret : 50887381700045

